

GREUTOL



www.greutol.ch

GreoTherm Systèmes

HF et Diffutherm

Systemes d'isolation thermique extérieure à couche épaisse avec panneaux en fibres de bois tendre pour la construction en bois

Une isolation écologique grâce à des panneaux de fibres de bois tendre

Une bonne isolation permet d'économiser des ressources et de ménager ainsi l'environnement et le budget du maître d'ouvrage. Les panneaux en fibres de bois tendre sont un matériau isolant parfait, écologique de surcroît. L'isolation thermique extérieure en panneaux isolants de fibres de bois tendre satisfait toutes les exigences d'une construction respectueuse de l'environnement.

AVANTAGES

- Durabilité et respect de l'environnement
- Convient aux bâtiments neufs et aux rénovations énergétiques
- Isolation acoustique remarquable
- Grande capacité calorifique
- Grande stabilité dimensionnelle et excellente compensation des tensions

Système HF avec panneaux de fibres de bois tendre

Les panneaux isolants en fibres de bois tendre sont un matériau isolant écologique parfait. Pour satisfaire les exigences de la construction respectueuse de l'environnement, Greutol propose GreoTherm Système HF composé d'un système d'enduits et de peintures reposant sur une base minérale. Le Système HF peut être utilisé avec les panneaux isolants à fibres de bois tendre suivants:

- Best wood WALL 140/180
- GUTEX Thermowall/-gf
- STEICOprotect
- AGEPAN THD N+F
- HOMATHERM

En règle générale, cette isolation thermique est largement ouverte à la diffusion de vapeur et convient très bien à la construction en bois ou à ossature bois, dans les bâtiments neufs comme dans les rénovations. Grâce à son montage simple, le système se prête aussi très bien à une utilisation dans les constructions modu-

lares en bois qui exigent des délais de construction courts. Les panneaux isolants à fibres de bois tendre sont légers et, associés à la construction en bois, apportent un avantage essentiel pour la statique: un poids très réduit de l'ensemble de la structure du mur, idéal pour compléter des bâtiments existants. En même temps, l'utilisation de ce matériau permet d'obtenir d'excellents résultats dans le domaine de la protection contre le bruit.

Système Diffutherm pour la construction à ossature bois

En dehors des économies d'énergie qu'elle permet, la construction écologique revêt une très grande importance de nos jours. L'isolation y est assurée par des panneaux isolants Diffutherm à fibres de bois tendre, donc par du bois, un matériau écologique et organique.

Ce type d'isolation thermique est largement ouvert à la diffusion de vapeur et convient très bien à la construction en bois ou à ossature bois, dans les bâtiments neufs

comme dans les rénovations. Grâce à son montage simple et rapide, le système se prête aussi très bien à une utilisation dans les constructions modulaires en bois et son poids réduit est idéal pour compléter des bâtiments existants. Enfin et surtout, le système offre d'excellentes performances dans le domaine de la protection contre le bruit.

Une conception attrayante

Les surfaces de façades offrent des possibilités d'aménagements variées: ribé plein, texture rainurée, fini brossé, mica pour un effet paillettes, GreoTherm Système HF et Système Diffutherm vous permettent de libérer votre créativité.





mühlebachstrasse 7

nivarra russomarkt



GreoTherm® Système HF

Système d'isolation thermique extérieure à couche épaisse avec panneaux isolants en fibres de bois tendre.

Convient aux constructions à ossature bois

- Résistance mécanique élevée, y.c. résistance à la grêle 3,3
- Diffusion de vapeur
- Protection acoustique accrue

Fixation des panneaux (construction en bois)

Selon les indications du fabricant

Panneaux isolants

Panneaux de support d'enduit Best wood WALL,
Panneaux périphériques

Couche de fond

Greutol Lissage Diffu 610

Mortier d'enrobage

Greutol Lissage Diffu 610

Voile en fibres de verre

Greutol Voile en fibres de verre type 3000

Couche d'apprêt

En fonction de l'enduit de finition qui suit

Enduit de finition

Greutol Ribage précieux Diffu 620,
Greutol Enduit de finition silicone 365/366,
Greutol Enduit de finition résine silicone 361/361 IMAGE,
Greutol Enduit silicate 350/351

Peinture

Greutol Diffu silicate,
GreoColor OptiTop/OptiTop IMAGE/OptiTop IR/OptiTop IMAGE IR,
GreoColor OptiSilc

En cas de revêtement de finition sombre, il est impératif d'appliquer une double couche de peinture de couleur pour façades GreoColor OptiTop IR contenant un agent de conservation de film.

GreoTherm® Système Diffutherm

Système d'isolation thermique extérieure à couche épaisse avec panneaux isolants Diffutherm en fibres de bois tendre.

Convient aux constructions à ossature bois

- Résistance mécanique élevée, y.c. résistance à la grêle 3,3
- Diffusion de vapeur
- Protection acoustique accrue

Fixation des panneaux (construction en bois)

Fixations par vis STR H,
Chevilles à visser universelles STR U,
Greutol Lissage Diffu 610

Panneaux isolants Diffutherm

Panneaux isolants Diffutherm,
Panneaux périphériques

Couche de fond

Greutol Lissage Diffu 610

Mortier d'enrobage

Greutol Lissage Diffu 610

Voile en fibres de verre

Greutol Voile en fibres de verre type 3000

Couche d'apprêt

En fonction de l'enduit de finition qui suit

Enduit de finition

Greutol Ribage précieux Diffu 620,
Greutol Enduit de finition silicone 365/366,
Greutol Enduit de finition résine silicone 361/361 IMAGE,
Greutol Enduit silicate 350/351

Peinture

Greutol Diffu silicate, GreoColor OptiTop/OptiTop IMAGE/OptiTop IR/OptiTop IMAGE IR, GreoColor OptiSilc

En cas de revêtement de finition sombre, il est impératif d'appliquer une double couche de peinture de couleur pour façades GreoColor OptiTop IR contenant un agent de conservation de film.



GreoTherm Système HF



GreoTherm
Système Diffutherm

Étapes de travail



1 Couche de fond

Dès que possible après le montage des panneaux isolants, étalez le mortier Greutol Lissage Diffu 610 à l'aide d'une taloche en inox, en une couche de 3 mm minimum d'épaisseur, puis lissez-le. Si le panneau Best wood WALL Winterplatte de Schneider est utilisé, vous pouvez faire l'économie de la couche de fond.



2 Grattage de la couche d'enduit

Passez la brosse de façade en travers sur la couche de fond fraîche (la surface doit être rugueuse). Avant l'enrobage des voiles, respectez un temps de prise et de séchage de trois semaines. La couche de fond permettra aussi d'égaliser toutes les aspérités éventuelles.



3 Enrobage des voiles

Trois semaines après l'application de la couche de fond, appliquez une nouvelle couche de Greutol Lissage Diffu 610, d'une épaisseur de 5 mm, à l'aide d'une taloche en inox. Immédiatement après, enrobez les lés préparés en Greutol Voile en fibres de verre type 3000 non froissés dans la couche de mortier, à l'aide de la taloche en inox; le mortier qui pénètre le voile étant lissé. Noyez entièrement le Greutol Voile en fibres de verre type 3000 dans le tiers supérieur de la couche de mortier afin qu'il ne soit plus visible.



4 Couche de finition

Après une semaine au minimum, appliquez l'enduit de finition et structurez-le à l'aide d'une taloche en inox.



Conseils d'utilisation importants

Règles de garantie et d'exécution / Conditions

1.1 Les propriétés des différents composants du système sont harmonisées entre elles de manière à obtenir une disponibilité et une durabilité optimales. L'isolation thermique, la protection contre les intempéries, l'adhérence au support et entre les différentes couches ne sont garanties que par une utilisation exclusive des composants individuels de GreoTherm Système HF ou GreoTherm Système Diffutherm.

1.2 Les données et les prescriptions de la présente description du système et des fiches techniques des composants individuels dans leur version actuelle ainsi que les détails d'exécution font partie intégrante de la garantie.

1.3 Les dérogations à ces prescriptions ne sont valides que si l'opérateur du système les a confirmées par écrit.

Obligations de l'utilisateur

2.1 Afin d'éviter tout risque de dégâts d'humidité ultérieurs dans les zones intérieures et extérieures, il est recommandé (contrairement à la norme SIA 243) de respecter certaines précautions: les travaux de crépissage intérieur et la chape doivent avoir été terminés au minimum 15 jours avant le début des travaux d'isolation thermique et être bien secs.

2.2 Les raccordements et les distances doivent être ajustés à l'épaisseur de la couche extérieure (p. ex. aux raccordements des toits, appuis de baies, tuyaux de descente, embrasures de fenêtres et de portes, sols de balcon et de terrasse). Les recouvrements horizontaux et les appuis de baies doivent avoir une saillie horizontale d'au moins 30 mm et verticale d'au moins 60 mm vers le bas. De manière générale, tous les raccordements doivent être dimensionnés et parfaitement étanchéifiés de manière à prévenir l'entrée de pluie battante et autre humidité derrière les panneaux isolants de façade.

2.3 Les couvertures et les rives de toiture (pour les toits plats aussi) doivent être

terminées et exécutées selon les normes en vigueur.

2.4 L'échafaudage doit être ancré au moyen de pitons rallongés adaptés à l'épaisseur d'isolation. Une fois l'échafaudage démonté, les trous de chevillage doivent être équipés d'étanchéités résistantes à la pluie et aux intempéries.

2.5 Selon les conditions météorologiques et la saison, des toits de protection et des habillages d'échafaudage doivent être montés. Les Panneaux isolants en fibres de bois tendre Diffutherm doivent absolument être protégés contre la pénétration d'humidité.

2.6 Les joints de dilatation des bâtiments doivent être repris et configurés professionnellement.

2.7 La température minimale pendant la mise en œuvre et le séchage de tous les mortiers et enduits doit être de +5 °C (air ambiant et support).

2.8 Lors de la planification et de l'exécution de l'isolation thermique extérieure sur les constructions en bois (p. ex. maison à ossature bois), il convient de prêter une attention particulière au retrait et au gonflement du bois ainsi qu'au tassement de la structure et de ne pas soumettre le système d'isolation thermique extérieure à une contrainte de compression. Greutol SA récuse toute responsabilité solidaire pour les dommages qui en résulteraient.

2.9 Si les panneaux isolants en fibres de bois tendre sont montés directement sur l'ossature en bois, l'injection d'isolant dans l'ossature à l'aide de souffleurs doit absolument être effectuée avant la mise en place (partielle ou complète) d'une couche d'obturation, de colle ou d'enduit.

Supports et préparation des supports

3.1 Le support doit être propre, sec et suffisamment solide. Les enduits anciens doivent avoir une texture stable et adhérer suffisamment au support.

3.2 Les arêtes et les résidus de mortier qui dépassent doivent être raclés et les aspérités et les creux doivent être nivelés avec

une couche d'enduit d'égalisation.

3.3 Les tapis de mousse, d'algues et de plantes ainsi que toutes les autres impuretés doivent être éliminés. Les efflorescences de sel doivent être retirées par broissage à sec.

3.4 Les enduits anciens friables et mal adhérents doivent être décapés.

3.5 Avant de les isoler, les supports subissant des remontées d'humidité doivent être asséchés au moyen d'une étanchéité horizontale appropriée.

3.6 L'étanchéité à la vapeur et au vent des raccordements aux constructions en bois, p. ex. gouttière ou pignon, etc. doit être réalisée.

3.7 Les cavités entre le rebord latéral de l'enduit sur l'appui de baie et l'embrasure de la fenêtre doivent être remplies par des matériaux élastiques, p. ex. du mastic hybride, des bandes couvre-joints BG 1 ou des bandes de panneaux isolants. Les cavités ne doivent pas être remplies de mortier.

3.8 L'isolation de bâtiments anciens endommagés par des fissurations, des décollements d'enduit, des pénétrations d'humidité, etc. implique de clarifier les causes des dommages et de les prendre en compte lors de la planification de la méthode de rénovation.

Pose des panneaux isolants pour GreoTherm Système HF

D'une manière générale, il est recommandé de suivre les instructions de montage du fournisseur de panneaux isolants.

4.1 Les panneaux isolants en fibres de bois tendre doivent être protégés de la pénétration d'humidité et de l'eau stagnante. Avec ce type de panneaux, il est interdit de raccorder à des surfaces présentant un écoulement d'eau et d'isoler dans le sol. Les panneaux peuvent être posés à au moins 25 cm au-dessus du niveau du terrain.

4.2 Pour l'isolation thermique en dessous

des panneaux en fibres de bois, des panneaux isolants extrudés et/ou des panneaux isolants du Système K (nous recommandons au moins 2 cm de retrait du soubassement lors du remplacement des panneaux) doivent être utilisés en fonction de la hauteur de l'isolation du soubassement. Alternativement, des éléments de soubassement (avec également 2 cm de retrait) peuvent être utilisés.

Pose des panneaux isolants pour GreoTherm Système Diffutherm

5.1 D'une manière générale, il est recommandé de suivre les instructions de montage de Pavatex SA, 1701 Fribourg.

Isolation thermique au niveau du soubassement

6.1 Raccord du soubassement sous le niveau du terrain (sans panneaux isolants périphériques)

Le bord supérieur du panneau isolant pour soubassement (5 cm au-dessus du niveau du terrain, 25 cm max.) doit être déterminé et marqué. Les chants inférieurs des panneaux doivent être chanfreinés (d'env. 45°). Coller les panneaux isolants avec GreoFlex Bitume bi-composant ou GreoFlex Masse d'étanchéité bi-composant en s'assurant qu'ils ne glissent pas ni ne se déplacent. Si l'enduit de façade est prolongé dans le terrain, la partie souterraine doit être étanchéifiée jusqu'au niveau fini avec deux couches de GreoFlex Bitume bi-composant ou de GreoFlex Masse d'étanchéité bi-composant. Le treillis d'enrobage doit être séparé par un profilé de raccordement de soubassement PVC ou une fente capillaire. Dans cette zone et jusqu'à env. 50 cm au-dessus du terrain, utiliser Greutol Enduit pour soubassement 435 comme mortier d'enrobage pour l'enduit de façade.

Raccords à d'autres éléments de construction

7.1 Les raccords doivent être étanches à l'eau et au vent. Les modalités sont décrites dans les détails d'exécution.

L'enduit doit être séparé des composants étrangers (joint suédois ou profilé de raccordement de soubassement).

7.2 Si des mastics de jointoyage sont utilisés pour les raccords, il faut veiller à ce que le dimensionnement des joints et le mastic soient conformes aux mouvements attendus. Il convient de plus d'utiliser des mastics d'étanchéité compatibles (polymères hybrides) avec les peintures.

Joint de dilatation du bâtiment

8.1 La méthode la plus simple et la plus sûre pour réaliser les joints de dilatation est de recourir à des bandes couvre-joints BG 1 ou des profilés spéciaux pour joints de dilatation.

8.2 Pour exécuter des joints à mastiquer ou des bandes couvre-joints, il faut revêtir les flancs des joints d'une couche de mortier d'enrobage armée. Le dimensionnement des joints doit correspondre aux mouvements attendus. Utiliser uniquement des mastics hybrides ou des mastics silicone pour le jointoyage.

Protection des arêtes

9.1 Pour renforcer les angles et les bords alignés et perpendiculaires, nous recommandons l'utilisation d'équerres d'angle pour profilés dotées d'une armature textile ou de profilés blindés. Ces équerres doivent être posées avant le revêtement de surface avec du mortier d'enrobage Greutol.

9.2 Si aucune équerre d'angle n'est utilisée en dépit de la recommandation figurant au point **9.1**, le Greutol Voile en fibres de verre type 3000 doit être prolongé des deux côtés de 20 à 30 cm autour de l'angle ou du bord.

Renforcement diagonal des angles

10.1 Lors de l'enrobage des voiles, enrober en diagonale, au-dessus et en dessous des angles de baies telles que les fenêtres et les portes, un Greutol

Voile en fibres de verre type 3000 d'env. 30 x 30 cm.

Couche de fond

11.1 Les panneaux isolants doivent être montés en une surface plane, sèche et sans poussière. L'humidité des panneaux isolants ne doit pas dépasser 16 % (ou autres valeurs des différents fabricants de panneaux).

11.2 Dès que possible après le montage des panneaux isolants, Greutol Lissage Diffu 610 doit être étalé à l'aide d'une taloche en inox, en une couche d'au moins 3 mm d'épaisseur, puis lissé.

11.3 Passer la brosse de façade en travers sur la couche de fond fraîche (la surface doit être rugueuse).

11.4 Avant l'enrobage des voiles, un temps de prise et de séchage de trois semaines doit être respecté.

11.5 La couche de fond permettra aussi d'égaliser toutes les aspérités éventuelles.

Treillis d'armature

12.1 Trois semaines après l'application de la couche de fond, une nouvelle couche de Greutol Lissage Diffu 610, d'une épaisseur de 5 mm, doit être appliquée à l'aide d'une taloche en inox, en lés d'env. 1,10 m.

12.2 Immédiatement après, les lés préparés en Greutol Voile en fibres de verre type 3000 non froissés doivent être enrobés, à l'aide de la taloche en inox, dans la couche de mortier, le mortier qui pénètre le voile étant lissé.

12.3 Il convient de noyer entièrement le Greutol Voile en fibres de verre type 3000 dans le tiers supérieur de la couche de mortier afin qu'il ne soit plus visible.

12.4 Le voile doit être recouvert d'env. 10 cm sur les côtés et, le cas échéant, il doit être prolongé autour des angles et des embrasures.

12.5 Si le voile est entaillé, par exemple au

niveau des ancrages d'échafaudage, noyer une bande de tissu sur l'arête de coupe.

12.6 Sur le raccordement du soubassement, couper immédiatement après l'enrobage le Greutol Voile en fibres de verre type 3000 au bord inférieur du profilé de soubassement avec un couteau bien tranchant.

Couche d'apprêt

13.1 Une fois la couche d'armature entièrement séchée, la couche d'apprêt Greutol doit, au plus tôt après sept jours (selon les conditions météorologiques et la température), être appliquée en couche épaisse et uniforme au rouleau ou à la brosse à enduit.

13.2 La couche d'apprêt Greutol peut être diluée à l'eau selon les consignes de la fiche technique.

Couche de finition

14.1 Après un minimum de sept jours (le lendemain avec Greutol Couche d'apprêt uni), Greutol Enduit de finition 365/366 ou Greutol Ribage précieux Diffu 620 doit être étalé à l'aide d'une taloche en inox, puis structuré.

14.2 L'ensoleillement direct ou le vent doivent être évités pendant les travaux de crépissage; ils pourraient en effet entraîner un séchage trop rapide (formation de fissures microscopiques, embu). De manière générale, le crépissage doit être réalisé à l'ombre.

Peinture

15.1 Les enduits de finition minéraux (Greutol Ribage précieux Diffu 620) exposés à des conditions météorologiques défavorables risquent en particulier de donner lieu à des taches et au nuageage lors de la mise en œuvre et du séchage.

15.2 Nous recommandons généralement une double couche d'égalisation de GreoColor Diffu silicate, GreoColor OptiSilc ou GreoColor OptiTop avec agent de conservation de film dans la teinte de l'enduit afin de prévenir l'apparition d'algues et de champignons.

Conseils techniques

16.1 Pour le reste, les fiches techniques en vigueur de l'ASEPP ainsi que les normes SIA V242/1 «Crépissages et travaux de plâtrerie» et 118/243 et 243 «Isolations thermiques extérieures crépies» s'appliquent.

16.2 La consommation de matériaux fournie repose sur une longue expérience acquise dans la mise en œuvre des produits Greutol. Elle peut cependant diverger en fonction du support et des conditions de mise en œuvre (en particulier pour les systèmes à couche épaisse).

16.3 Les présents conseils d'utilisation sont soumis aux conditions générales de vente.

Partenaires système pour panneaux en fibres de bois tendre

Best wood WALL 140/180

Best wood Schneider Sàrl
Bucherstrasse 10
CH-9556 Affeltrangen
Tél. +41 71 918 79 79
www.schneider-holz.com

GUTEX Thermowall/ -gf

Holz-Baustoffe Suisse Sàrl
Gewerbstrasse 11
CH-6248 Alberswil
Tél. +41 41 982 05 55
www.holz-baustoffe.ch

STEICOprotect

STEICO SA, Werner Studer
Schollenhaldenweg 2
CH-5080 Laufenburg
Tél. +41 79 795 28 75
w.studer@steico.com
www.steico.ch

AGEPAN THD N+F

Tafibra Suisse SA
Rue de la Dout 10
Case postale
CH-2710 Tavannes
Tél. +41 32 482 65 10
www.tafibra.ch

AGEPAN THD N+F

Glunz SA
Grecostrasse 1
D-49716 Meppen
Tél. +49 5931 40 50
www.glunz.de

HOMATHERM

HOMATHERM Suisse
Tél. 031 735 60 30
www.homatherm.com

Doser Holzfaser-Dämmsysteme Sàrl

Vilstalstrasse 80
D-87459 Pfronten
Tél. + 49 83 63 96 00 0
www.doser-dhd.de

Panneaux isolants Diffutherm

Pavatex SA
Route de la Pisciculture 37
CH-1701 Fribourg
Tél. +41 26 426 31 11
www.pavatex.ch

Produits du système et consommation de matériaux

GreoTherm Système Diffutherm

PANNEAUX ISOLANTS EN FIBRES DE BOIS TENDRE		
MORTIER ADHÉSIF CONSOMMATION SELON LE SUPPORT	Fixation (construction en bois)	
	Fixations à vis STR H	6 pces / panneau (structure bois)
PANNEAUX ISOLANTS	Plaques supports d'enduit Best wood WALL	
	Panneaux isolants GUTEX Thermowall / -gf	
	Panneaux isolants STEICOprotect	
	Panneaux isolants AGEPAN THD N + F	
	Panneaux isolants HOMATHERM	
	Panneaux isolants Diffutherm	Selon la surface
	Panneaux isolants Pavawall	
	Panneaux périphériques	Selon la surface
COUCHE DE FOND	Greutol Lissage Diffu 610	3 à 5 kg/m ²
MORTIER D'ENROBAGE	Greutol Lissage Diffu 610	5 à 7 kg/m ²
VOILE EN FIBRES DE VERRE	Greutol Voile en fibres de verre type 3000	1,10 m ² /m ²
COUCHE D'APPRÊT	En fonction de l'enduit de finition qui suit	0,2 kg/m ²
ENDUIT DE FINITION	Greutol Enduit silicate 350/351	Grains / consommation des enduits de finition mentionnés selon la fiche technique ou la liste de prix
	Greutol Ribage précieux Diffu 620	
	Enduit de finition résine silicone 365/366 (nécessite une préparation du support avec Greutol Couche d'apprêt uni)	
	Enduit de finition résine silicone 361/361 IMAGE (nécessite une préparation du support avec Greutol Couche d'apprêt uni)	
PEINTURE OU COUCHE DE PROTECTION	GreoColor Diffu silicate	Consommation en fonction de la structure et du grain de l'enduit de finition
	GreoColor OptiTop / OptiTop IMAGE / OptiTop IR / OptiTop IMAGE IR	
	GreoColor OptiSilc	

Vous obtiendrez une protection hautement écologique et sans algicides pour votre façade en combinant l'Enduit de finition résine silicone 361 IMAGE et la peinture GreoColor OptiTop IMAGE / OptiTop IMAGE IR.

GreoTherm Système HF

	Best wood WALL 140/180	GUTEX Thermowall/-gf	STEICOprotect	AGEPAN THD N+F	HOMATHERM
	Selon les indications du fabricant	Agrafes inox à dos large ou vis GUTEX Thermowall	P. ex. agrafes inox à dos large avec enduit de résine, type BS 29000, espacement des agrafes env. 120 mm		
	-	-	-	-	-
	Selon la surface	-	-	-	-
	-	Selon la surface	-	-	-
	-	-	Selon la surface	-	-
	-	-	-	Selon la surface	-
	-	-	-	-	Selon la surface
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	Selon la surface	-	Selon la surface	-	-
	3 à 5 kg/m ²	3 à 5 kg/m ²	3 à 5 kg/m ²	3 à 5 kg/m ²	3 à 5 kg/m ²
	5 à 7 kg/m ²	5 à 7 kg/m ²	5 à 7 kg/m ²	5 à 7 kg/m ²	5 à 7 kg/m ²
	1,10m ² /m ²	1,10m ² /m ²	1,10m ² /m ²	1,10m ² /m ²	1,10m ² /m ²
	0,2kg/m ²	0,2kg/m ²	0,2kg/m ²	0,2kg/m ²	0,2kg/m ²
	Grains/consommation des enduits de finition mentionnés selon la fiche technique ou la liste de prix				
	-				
	Consommation en fonction de la structure et du grain de l'enduit de finition				

PRODUITS DU SYSTÈME ET CONSOMMATION DE MATÉRIAUX

GreoTherm Système Diffutherm

MATÉRIAU DES PANNEAUX	Matériau/type de panneau	Panneaux en fibres de bois tendre	Panneaux en fibres de bois tendre
		Panneaux standard	Panneaux de complément et d'embrasure
	Format des panneaux	60mm: 145 × 58 cm	20mm: 60 × 120 cm
		80mm: 145 × 58 cm	40mm: 60 × 120 cm
		100mm: 145 × 58 cm	
TYPE DE PANNEAU/ CARACTÉRISTIQUES	Densité apparente	190 kg/m ³	
	Classe de feu	4.3	
	Forme des bordures de panneaux	Rainure et languette	En décalé
	Conductibilité thermique	0,043 W/mK	0,043 W/mK
	Capacité calorifique spécifique	c 2,1 kJ/kg K	c 2,1 kJ/kg K
	Résistance à la diffusion de vapeur	μ5	μ5
COLLE POUR PANNEAUX/ MASSE D'ENROBAGE	Type de fixation	Fixation par chevilles ou collage sur toute la surface (maçonnerie)	
TREILLIS D'ARMATURE	Matériau des fibres (fil continu)	Fil (continu) de verre textile, fil simple, résistant aux alcalis	
	Maillage	7,1 × 7,7 mm (milieu du fil au milieu du fil)	
	Poids par m ²	155 g/m ²	
	Résistance à la rupture	Chaîne: env. 2150 N/5 cm; trame: env. 2050 N/5 cm	
ENDUIT DE FINITION	Caractéristiques	Voir fiches techniques	
PEINTURE	Caractéristiques	Voir fiches techniques	



GREUTOL

Siège principal

Greutol SA - Libernstrasse 28 - CH-8112 Otelfingen
Téléphone +41 43 411 77 77 - Fax +41 43 411 77 78
info@greutol.ch - www.greutol.ch

Une entreprise de **FIXIT** GRUPPE

Filiales

Greutol SA Echandens - Rue des Artisans 6 - 1026 Echandens
Téléphone 021 702 08 18 - Fax 021 702 08 19

Greutol SA Eschlikon - Hilagstrasse 24 - 8360 Eschlikon
Téléphone 071 944 30 08 - Fax 071 944 30 07

Greutol SA Laupen - Murtenstrasse 29 - 3177 Laupen
Téléphone 031 747 85 00 - Fax 031 747 98 18



Le signe de véritables produits suisses
Greutol SA affirme sa préférence pour
la place économique suisse. Tous
les produits Greutol sont développés
et fabriqués en Suisse.

